



# CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

**La direction et l'équipe du Camping de la Plage vous souhaite la bienvenue.  
Veuillez prendre connaissance des conditions suivantes.**

**1** - Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes réalisées sur le site [www.campingdelaplage.com](http://www.campingdelaplage.com). Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

1.1 - Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour.

1.2 - Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

1.3 - Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise. L'attention du client est attirée sur le fait que n'est pas comprise dans le prix la taxe de séjour.

1.4 - Renvoyer par courrier le bon de réservation rempli et signé accompagné d'un acompte de 80 € + 15 € de frais de dossier + assurance facultative à l'ordre de : SARL CAMPING DE LA PLAGE (frais de dossier offerts en basse et moyenne saison). Nous n'encaisserons votre acompte que si nous pouvons répondre favorablement à votre demande.

1.5 - Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. Toute réservation est nominative et ne peut pas être cédée.

1.6 - Les chiens de catégorie 1 et 2 sont formellement interdits.

**2** - A réception de votre bon de réservation et de votre acompte, nous vous enverrons confirmation de votre réservation. Le solde du montant de votre séjour est payable la veille de votre départ.

**3** - Les arrivées se font entre 12h et 20h. Pour tout retard non signalé, l'emplacement devient disponible 3 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat. Passé ce délai, la réservation sera nulle et l'acompte restera acquis à la direction du camping.

**4** - Le jour du départ l'emplacement doit être libéré avant 12h00. L'heure dépassée entraînera la facturation d'une nuitée supplémentaire.

**5** - Le tarif emplacement inclut l'accès à la piscine, les animations en saison et les autres services du Camping.

**6** - PISCINE : Ouverture de 9h00 à 19h30. Le paiement du droit de visite (*visiteur journée*) n'ouvre pas le droit à l'accès de la piscine.

**SLIP DE BAIN OU BOXER OBLIGATOIRE**

**7** - La capacité d'accueil de chaque emplacement est limitée à 6 personnes.

7.1 - Le stationnement des véhicules se fait sur les places réservées et ne doit pas entraver la circulation ni empêcher l'installation de nouveaux arrivants.

**8** - En cas d'annulation :

- Vous serez redevable des frais de dossier.

- Dans les 30 jours précédant la date prévue de votre arrivée, il vous sera retenu l'acompte de 80 €.

- De notre fait, vous obtiendrez le montant de toutes les sommes versées, à l'exception de cas de force majeure.

- Dans tous les cas le Camping doit être informé de l'annulation par lettre recommandée avec accusé de réception, la date de la Poste faisant foi.

8.1 - Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation/interruption de séjour (*facultative*). Ce contrat vous offre une garantie annulation qui permet d'obtenir le remboursement des sommes versées en cas d'annulation de votre séjour ou de départ anticipé sous certaines conditions (*maladie, accident...*).

Tarif Assurance Annulation emplacement Camping : 2,70 % du montant de la prestation.

8.2 - Cette assurance doit être souscrite lors de votre réservation. Les conditions générales de cette assurance (*modalités, franchise et application des garanties*) sont consultables au préalable sur notre site Internet.

**9** - DROIT À L'IMAGE : L'exploitant se réserve la possibilité d'utiliser tout support photographique où le client pourrait apparaître en vue de ses publications. Le client accepte l'utilisation qui pourrait en être faite, notamment sur des supports de communication externe et renonce à toute rétribution ou dédommagement.

**10** - Etablissements sous vidéo surveillance. L'établissement dispose de caméras de surveillance conformément à l'arrêté ministériel n° 2011-86 et le Code de la Sécurité Intérieure (art. L223-1 à L223-9 et L251-1 à L255-1) & (art. R251-1 à R253-4).

**9** - Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, déposé à la préfecture, affiché à notre réception et dont un exemplaire vous sera remis sur demande.

**10** - Le camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait. Une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire.

**11** - Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou le Tribunal de Commerce de Privas.

Nom / Prénom : \_\_\_\_\_

LA DIRECTION

Date : / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 2020

Signature :



**CAMPING DE LA PLAGE**

**285 Chemin du Pont Cassé - 07700 Saint Just d'Ardèche**

**Tél : 04 75 04 69 46 - E-mail : [info@campingdelaplage.com](mailto:info@campingdelaplage.com) - Site Web : [www.campingdelaplage.com](http://www.campingdelaplage.com)**